

Chambr'Agri 14

Lettre d'information de la Chambre d'agriculture du Calvados



CHAUDE AMBIANCE À L'OCCASION DE VACHEMENT CAEN



Avec 10 000 visiteurs accueillis pour cette deuxième édition sous une météo chaude et ensoleillée pour l'occasion, le week-end des 9 et 10 septembre derniers a été bien animé sur la presqu'île de Caen. Le pari de faire se rencontrer agriculteurs et grand public en plein centre-ville a été réussi. Une fois encore, le public caennais, a été séduit par la manifestation Vachement Caen.

Une édition marquée par des nouveautés sur un site dédié deux fois plus grand avec de nouvelles animations. Un apéro gratuit, mettant à l'honneur plusieurs produits normands, a été servi le samedi soir, au son des guitares du Groupe Dinah's Garden et du DJ Driss plus tard dans la soirée. Les concours et présentations d'animaux ont suscité un vif enthousiasme des visiteurs. Quatre concours se sont tenus tout au long du week-end : le régional Salers, le départemental Charolais, le concours des jeunes présentateurs et un concours de porcs de Bayeux.

L'occasion pour le public de découvrir différentes races présentes dans notre département et d'échanger avec des éleveurs passionnés par leur métier. L'occasion de montrer que le bien-être animal, préoccupation sociétale, est une des valeurs respectées par nos exploitants et qui contrecarre certains propos malveillants parfois tenus. L'élevage fait la force de notre département avec des éleveurs soucieux de répondre aux attentes des consommateurs en leur assurant une alimentation saine, durable, dans le respect de l'environnement.

Côté marché, une trentaine de producteurs était réunie pour faire découvrir des produits *made in* Normandie et satisfaire les papilles des visiteurs. Des saveurs inédites, des surprises, des productions innovantes.

Autre temps fort, celui de la conférence sur l'eau qui s'est tenue le dimanche. Élus du Département, de la Chambre d'agriculture, de Syndicat d'eau, conseillers ont répondu aux questions posées. L'objectif visé était de faire prendre conscience au public que les agriculteurs agissent depuis de nombreuses années pour la préservation de la ressource en eau et démentir le verbatim « agriculteurs, pollueurs ! » souvent entendu.

Je tiens à remercier tout particulièrement les bénévoles, l'ensemble des partenaires et en particulier la Ville de Caen, le Département du Calvados, la Région Normandie, sans lesquels cette manifestation n'aurait pu être possible. J'en profite pour inviter les syndicats de races, présents sur le Calvados, à participer aux prochaines éditions pour faire découvrir à un public curieux la diversité des races du département et de la région.

À l'année prochaine pour ce rendez-vous devenu incontournable !

Jean-Yves HEURTIN • Président de la Chambre d'agriculture du Calvados



JURIDIQUE

Brûlage des déchets végétaux, rappel des règles applicables depuis 2022



Bessin

En Angleterre, 500 vaches à l'herbe

Du 11 au 15 septembre dernier s'est tenue la formation « Décider aujourd'hui pour un élevage laitier bio durable » d'une durée de 5 jours consécutifs avec 10 stagiaires, dont la moitié issue du Bessin.

Le groupe est allé à la rencontre d'éleveurs laitiers anglais afin de comprendre leur stratégie d'entreprise, leur organisation du travail, la conduite du troupeau et des prairies. L'organisation du pâturage tenait une grande place dans la stratégie de ces exploitations anglaises.



Nous avons rencontré des élevages de grande dimension, à l'image de l'agriculture anglaise, avec des élevages laitiers qui comptaient 300 à 650 vaches. La main d'œuvre était diversifiée et nombreuse, avec pour certains les mêmes difficultés à recruter que chez nous. Le salaire pourrait pourtant être alléchant avec 50 000 livres par an pour 55 heures travaillées par semaine.

Les vêlages groupés représentent un levier substantiel de l'organisation du travail. Ils le sont soit sur une seule période, entraînant alors des exigences très fortes sur la réussite de la reproduction, soit sur deux périodes, permettant de décaler dans l'autre lot les vaches vides. Avec des vêlages très groupés (50 % des vêlages sur 10 jours, soit par exemple 200 mises-bas), les veaux sont conduits en lots homogènes, la surveillance de la reproduction se réalise sur une période bien ciblée. L'organisation du travail est très rationalisée.

Les éleveurs du Bessin ont été interpellés par ces pratiques et envisagent des actions concrètes chez eux, surtout autour de la conduite et de la valorisation des prairies.

Un arrêté préfectoral du 6 juillet 2022 a remplacé les règles relatives au brûlage des déchets verts qui existaient depuis 1988.

L'arrêté est applicable depuis le 8 juillet 2022. Il prévoit toujours l'interdiction générale de brûlage des déchets végétaux mais offre des dispositions spécifiques pour le brûlage des déchets provenant de coupes de haies dans les exploitations agricoles. La précédente réglementation autorisait sous conditions le brûlage des produits de taille de haies et de chaumes, pailles, et déchets de récoltes. Les nouvelles règles n'autorisent que le brûlage de coupe de haies dans les exploitations agricoles.

En outre, ce brûlage doit respecter plusieurs conditions :

- Être justifié par une impossibilité de valorisation des déchets ou des difficultés majeures d'accès aux parcelles
- Ne pas être réalisé entre le 1er mai et le 14 septembre de chaque année
- Ne pas être réalisé lors d'un épisode de pollution, sécheresse ou risque de feu de forêt
- Être déclaré en mairie au moins 48 h avant le brûlage (un formulaire

spécifique a été publié par la préfecture)

- Prévoir la présence d'une personne avec un moyen de communication et d'extinction de feu qui surveille pendant le brûlage et une surveillance pendant 12 heures après extinction
- Être réalisé entre 11 h et 16 h en décembre janvier, février et 10 h et 17 h pour les autres mois autorisés
- Être réalisé sur un sol nu et une parcelle déchaumée sur 5 mètres autour du feu
- Être réalisé à plus de 100 mètres des routes et 200 mètres des maisons, locaux recevant du public et des bois et forêts
- Être réalisé avec un vent faible (force inférieure à 4)
- Être réalisé sans utilisation de produits hydrocarbures, pneus ou plastiques.

L'arrêté et ses annexes sont disponibles sur simple demande.

Il convient donc désormais de prendre en compte ces nouvelles règles pour les brûlages qui ont lieu à partir du 15 septembre.

Céline DUREUIL

celine.dureuil@normandie.chambagri.fr

Indice des fermages 2023/2024

Le nouvel indice des fermages depuis le 1^{er} octobre 2023 est de 116,46 soit +5,63 %

ENTREPRISE

Une labélisation des exploitations employeuses de main d'œuvre

Dans un contexte de marché de l'emploi complexe avec des besoins en main d'œuvre plus importants, les entreprises agricoles employeuses peuvent dorénavant bénéficier d'une labélisation spécifique. Une initiative régionale innovante pour engager une démarche de progrès vis-à-vis de la gestion des ressources humaines !

Dans le cadre du contrat d'objectifs GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences) financé par la Région Normandie et piloté par l'ANEFA Normandie, la Chambre d'agriculture accompagne les

agriculteurs employeurs. Ils peuvent ainsi bénéficier du « Label Emploi » - décliné en 3 niveaux - en vue d'améliorer la relation avec leurs salariés. Les entreprises labélisées présentent alors des atouts supplémentaires pour renforcer leur recrutement et la fidélisation de leur personnel.

Pour engager cette démarche, l'exploitant doit préalablement répondre à un questionnaire d'autodiagnostic relatif aux ressources humaines, disposer d'un DUER à jour (Document Unique d'Évaluation des Risques) et fournir des EPI (Équipements de Protection Individuelle) à ses salariés.

Chaque niveau du label nécessite de répondre à 5 critères. Cette démarche est non payante pour l'agriculteur.



Jean-Marc MORCET

06 80 44 40 27

jean-marc.morcet@normandie.chambagri.fr

Thierry MÉTIVIER

06 30 22 13 90

thierry.metivier@normandie.chambagri.fr

Bocage

Avancer ensemble avec les groupes lait

Cette année, les thématiques retenues par les deux groupes du Bocage étaient variées : optimiser la conduite de la reproduction, rénover mes prairies, géobiologie, auxquelles s'est ajouté un déplacement aux Prairiales pour échanger sur les différents stands techniques. Autres sujets à venir : les énergies renouvelables (groupe de Vire le 16 novembre), «Améliorer la longévité des vaches» (groupe Val d'Orne le 9 novembre). Et, comme tous les ans, l'année se terminera par l'analyse économique des performances des élevages.



Groupe lait de Vire

Des écarts révélateurs de progrès pour tout système

La diversité des exploitations contribue à l'intérêt des données partagées entre éleveurs : de 160 000 à 620 000 litres de lait produits par unité de main d'œuvre consacrée à l'atelier laitier, assolement composé de 30 à 100 % d'herbe, troupeau de 60 à 220 vaches... Quels que soient les systèmes, des écarts sont observés et s'expliquent par la maîtrise globale de l'exploitation : historique, éléments structurels, objectifs et savoir-faire des éleveurs, santé du troupeau, gestion des aléas...

Identifier des marges de manœuvre et les actions à mettre en place

Quelques exemples de pistes travaillées : prix du lait, coût des génisses, qualité de la ration des vaches, gestion du tarissement, rénovation des prairies, génétique... Les échanges entre éleveurs permettent d'avoir un regard différent sur son exploitation et d'identifier des actions à mettre en place pour la rendre encore plus compétitive et durable.

Si vous souhaitez des précisions, contactez-nous pour venir découvrir nos groupes en toute liberté et convivialité.

Fanny LERAY
06 70 17 23 45

fanny.leray@normandie.chambagri.fr

Pays d'Auge

8^e édition de la Quinzaine de la Transmission-Reprise

Du 17 novembre au 1^{er} décembre 2023, les Chambres d'agriculture de France se mobiliseront à l'occasion de la 8^e édition de la Quinzaine de la Transmission-Reprise dans l'objectif de sensibiliser aux enjeux du renouvellement des générations agricoles.

Une rencontre entre les acteurs de la transmission et des exploitants qui réfléchissent à l'avenir de leur exploitation aura lieu à la Chambre d'agriculture de Lisieux à 14 h, le 21 novembre prochain.

Un enjeu pour le Pays d'Auge, le renouvellement des générations

Lors du recensement agricole de 2020, 38 % des chefs d'exploitation des 5 communautés de communes avaient plus de 60 ans

- 40 % souhaitaient poursuivre
- 18 % avaient un repreneur
- 4,6 % destinaient leurs terres à l'agrandissement
- Près de 35 % des plus de 60 ans déclaraient ne pas savoir quel serait l'avenir de leur exploitation.

Entreprendre, c'est aussi transmettre. Préparez-vous !

Quelles que soient les raisons pour lesquelles vous envisagez de cesser votre activité, la transmission de votre entreprise à un nouvel entrepreneur marquera l'aboutissement d'un projet professionnel. Chaque projet de transmission est unique et vous devrez vous accorder le temps de réflexion nécessaire pour clarifier vos objectifs et préparer sereinement vos projets futurs.

La préparation de votre transmission sera un processus long et complexe : anticipation et motivation sont des conditions nécessaires !

Pour consolider votre réflexion, nous vous proposons un temps d'information collectif sur les démarches à réaliser, l'évaluation de votre outil, la fiscalité et la retraite avec le témoignage d'un exploitant qui vient récemment de transmettre son exploitation. Ceux qui le souhaitent pourront également rencontrer individuellement les intervenants en fin d'après-midi.

Béatrice RODTS
06 45 46 34 56

beatrice.rodts@normandie.chambagri.fr

Plaine

Qualité de l'eau : retour sur la 1^{re} année de l'observatoire des reliquats azotés

Les mesures sont réalisées à 2 périodes :

Le Reliquat Entrée Hiver (REH) réalisé courant novembre permet de connaître la quantité d'azote présente avant la période de drainage.

Le Reliquat Sortie Hiver (RSH) est effectué après la période de drainage (février).

Ces 2 prélèvements permettent de suivre la dynamique des nitrates et d'évaluer les situations à risque.

La valeur du REH est dépendante de nombreux facteurs notamment : les conditions météo de l'année, la culture mise en place, la fertilisation azotée et la présence de couverts d'interculture.

Les Chambres d'agriculture de Normandie sont prestataires sur cette action présentée ainsi que sur les diagnostics des pratiques culturales.

Actuellement, nous avons près de 70 exploitants et 178 parcelles mobilisés pour cette deuxième année.



Résultats de REH obtenus en novembre 2022

Pour les cultures de printemps (récolte 2023) précédées par des céréales, la moyenne est de 44 unités contre 75 pour les colzas en précédent blé. Pour les blés en précédent colza, la moyenne est de 81 unités contre 118 lorsqu'ils sont précédés d'un lin.

8 programmes d'actions sont en cours d'exécution sur les Aires d'Alimentation de Captages (AAC) définies sur d'Eau du Bassin Caennais.

Parmi ces actions, une campagne de reliquats est réalisée.

L'objectif de cet observatoire est d'évaluer les pertes de nitrates vers les eaux souterraines.

Charlotte GARDON
06 47 78 25 60

charlotte.gardon@normandie.chambagri.fr



FORMATION

Accélérateur de compétences

Participez aux formations organisées
par la Chambre d'agriculture

Utiliser l'acupuncture sur mon élevage – Initiation

Je découvre quelques points d'acupuncture
pour agir dans des situations simples.

2 j : 8 novembre 2023 et 29 janvier 2024
secteur Bayeux

Émeline LEGROS
06 73 25 01 23

Vérifier mes matériels de levage et de manutention

Je suis autonome pour vérifier mes matériels
de levage et de manutention en conformité
avec la législation.

1 j : 14 novembre 2023 à IFS

Catherine GODET
06 75 13 95 92

MesParcelles : démarrer une nouvelle campagne

Je valorise mon suivi technique.

1 j : 16 novembre 2023 à LISIEUX

Peggy MALBRANCHE
06 73 53 83 95

Signes de vaches : observer mon troupeau d'un œil nouveau

J'améliore le bien-être des animaux et la
rentabilité de mon élevage.

1 j : 22 novembre 2023 à BAYEUX

Émeline LEGROS
06 73 25 01 23

Signes des génisses : observer mes veaux d'un œil nouveau

J'améliore la santé et le bien-être de mes
génisses laitières.

1 j : 23 novembre 2023 à VIRE

Céline PORET
07 85 44 43 99

DUER : rédiger mon Document Unique d'Évaluation des Risques

Je complète mon DUER.

2 j : 23 novembre et 5 décembre 2023 à LISIEUX

Peggy MALBRANCHE
06 73 53 83 95

ou 2 j : 7 et 14 décembre 2023 à VIRE

Céline PORET
07 85 44 43 99

Géobiologie et perturbations électromagnétiques en élevage

Je veux comprendre l'impact des
perturbations électromagnétiques sur mon
troupeau et trouver des solutions.

2 j : 28 novembre 2023 et 9 janvier 2024
à LISIEUX

Peggy MALBRANCHE
06 73 53 83 95



Informez-vous,
inscrivez-vous sur :

AGENDA

Forum Champs d'innovation

Jeudi 23 novembre 2023

Lycée du Robillard, 938 Route du Lycée
Agricole, 14170 Saint-Pierre-en-Auge

Vous êtes agriculteur, futur agriculteur, conseiller
ou enseignant ?

Vous souhaitez innover et/ou tout simplement
échanger avec des acteurs variés sur les enjeux
de l'agriculture ?

Participez au Forum Champs d'innovation, le
rendez-vous des innov'acteurs en Normandie !



Rendez-vous technique « Désileuses automotrices »

organisé par la Fédération des Cuma
Normandie Ouest & le Campus agricole de Vire

Jeudi 23 novembre à 14 h au Campus
agricole de Vire

Présentation et comparatif de 6 désileuses
automotrices, témoignage de la Cuma des 3M
sur le fonctionnement de l'activité désilage,
comptes-rendus d'essais, démonstrations,
temps d'échanges avec les constructeurs et
les partenaires techniques dont la Chambre
d'agriculture dans le cadre du GIEE Légumineuses
Normandie.

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORMATION ÉNERGIE

Autoconsommer ma production d'électricité solaire

Je cherche à réduire mes charges
d'électricité sur mon exploitation :

- J'étudie la faisabilité d'un projet photovoltaïque
- J'analyse les opportunités et contraintes de l'autoconsommation
- Je compare avec la revente

J'ai toutes les infos pour décider !



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE
NORMANDIE**

Pour en savoir plus et vous inscrire
à l'une des prochaines sessions,
contactez :

- Émeline Legros,
session le 8 décembre à Bayeux
06 73 25 01 23

- Céline Poret
session le 6 février à Vire
07 85 44 43 99

 normandie.chambres-agriculture.fr



Chamb'Agri 14 est un mensuel édité par la Chambre d'agriculture du Calvados
Directeur de la publication : Jean-Yves Heurtin • Coordination : Théo Florent • Mise en page : Cédric Skrzyniarsz
Chambre d'agriculture du Calvados, 6 avenue de Dubna - CS 90218 14209 Hérouville-St-Clair cédex
Tél. 02 31 70 25 25 • Web : normandie.chambres-agriculture.fr • Mèl. chambre@calvados.chambagri.fr
Dépôt légal à parution - ISSN 1145-1270 • Crédits photos : Chambres d'agriculture, sauf mention contraire • Imprimerie NII



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
CALVADOS**